

Toutes les filières des produits de la mer vont faire l'objet d'une démarche de traçabilité, à la demande du ministère de la Pêche. Au préalable, une société est choisie en septembre pour effectuer une étude, à la suite d'un appel d'offres.

BIENTÔT UNE ÉTUDE POUR SUIVRE LES PRODUITS DE LA MER À LA TRACE

bio tracabilité Conforme au CFR 21, Part 11

- Le plus petit enregistreur au monde**
pour la validation et la traçabilité de la température et de l'humidité
- Le meilleur rapport qualité-prix :**
 - pour votre démarche HACCP ;
 - pour valider vos cycles de stérilisation et de vos pasteurisations .
- Idéal pour :**
 - vos contrôles de température;
 - le suivi de vos produits, de vos transports, et de votre process.
- La traçabilité de la température avec les thermo boutons**

Validez vos exportations en 1 clic* pour moins de 20 Dhs / expédition
* plate-forme internet

B.P 35 Ben Adid - 20220 Dar Bouazza Casablanca - Maroc • GSM : +212 6 74 333 333 • Tél : +212 5 22 96 56 14
• Fax : +212 5 22 96 58 73 • eric.bossu@biotracabilite.com • www.biotracabilite.com

Guerre au commerce informel des produits de la pêche ! C'est le message que sous-tend la volonté officielle de mettre en place un système intégré de traçabilité de toutes les filières de pêche. L'initiateur n'est autre que le ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Toutefois, évitons tout emballement, lequel serait prématuré : il faut, d'ores et déjà, attendre les conclusions d'une étude, elle-même non effectuée. C'est que cette étude, commandée par le département d'Akhannouch, doit être réalisée dans le cadre d'un appel d'offres lancé le 27 juillet dernier. Sachant que l'ouverture des plis est programmée pour le 15 septembre courant...

Objectif ultime de cette étude : s'aligner sur les normes internationales, notamment le *Codex alimentarius*, et renforcer la sécurité alimentaire (voire mettre en place les outils y afférents). L'étude devra donc permettre non seulement le suivi mais également le contrôle des circuits de commercialisation et les flux des produits de la pêche, et ce, pour chaque type de filière. En outre, le système conçu devra « être évolutif et adaptable [...], prendre en considération tout changement d'ordre réglementaire ou de marché, tant au niveau national qu'international », indique le cahier des prescriptions du marché en question.

Plus concrètement, il s'agit d'être en mesure d'enregistrer les produits de la pêche à chaque niveau du circuit de production, jusqu'à l'acheminement d'un point à un autre. Dans un tel système, il serait possible de retirer du marché et à tout moment, un lot jugé défectueux ou dangereux. Cela s'appliquerait à toutes les chaînes de production : débarquement des flottes, première vente, transport, entreposage, distribution, etc.

Parallèlement, il est prévu d'élaborer une analyse « critique » du cadre juridique et procédural.

Autant dire que la tâche sera ardue pour l'adjudicataire.

Cela posé, le jeu en vaut la chandelle. Les 3500 km de cotes marocaines sont considérées comme étant les plus productives au monde. Le secteur de la pêche représente 55 % des exportations agroalimentaires et génère plus de 400 000 emplois directs et indirects.



Au port de pêche d'Essaouira.



bio traçabilité

Avec les packs
3M™ Petrifilm™
 vous réalisez un pas décisif
 vers la maîtrise du risque
 microbiologique !

Un coût minimum
 Une solution facile à mettre en place
 Une méthode reconnue
 Prête à l'emploi, avec
 validation AFNOR AOAC

Application
 pour l'analyse
 des produits finis
 et le contrôle
 de l'environnement.



B.P 35 Ben Adid - 20220 Dar Bouazza Casablanca - Maroc
 GSM : +212 6 74 333 333 • Tél : +212 5 22 96 56 14 • Fax : +212 5 22 96 58 73
 eric.bossu@biotracabilite • www.biotracabilite.com



Jany Magnen, DG de Next Agadir

« La traçabilité n'est pas qu'une réponse à des contraintes »

Next Agadir est une société bien placée, au Maghreb comme sur le marché international, comme intégrateur de solutions de gestion de production et de traçabilité, notamment dans le domaine des produits de la mer. Un de ses progiciels a été distingué par le Trophée de l'innovation au Sifel 2007. Pour "ResAgro", le DG fondateur de Next Agadir, Jany Magnen, s'exprime sur le projet de l'État de se diriger vers une démarche de traçabilité des produits de la mer.



• Comment réagissez-vous, en tant que professionnel, à ce projet ?

C'est une excellente initiative et c'est incontournable pour les opérateurs de la filière de transformation des produits de la mer, en particulier pour l'export, mais aussi pour le marché local.

C'est une démarche qui apportera une vraie valeur ajoutée aux entreprises et au pays. Le système HACCP une procédure indispensable dans la mise en place des certifications. La traçabilité permet de responsabiliser l'ensemble du personnel de l'entreprise et de montrer son exigence vis-à-vis de ses clients et fournisseurs.

De plus, la traçabilité exige de connaître ce que l'on achète, à qui, quand... et à qui l'on a vendu, quand, où. Évidemment, le lien entre l'achat et la vente est la transformation du produit dans l'entreprise. Voilà pourquoi une démarche de traçabilité tend naturellement vers une solution informatisée. Si ces informations sont enregistrées au fur et à mesure du process – réception, fabrication, conditionnement,

stockage, expédition –, à l'aide d'un système informatique client/serveur, il sera très facile ensuite d'analyser les données et de comprendre ce qui se passe en amont, en interne et en aval de l'entreprise, donc d'apporter des actions d'optimisation.

L'accès à ces informations est disponible à toute personne ayant les autorisations nécessaires. La direction ne dépend plus des opérateurs de saisie pour obtenir l'information, éditer des états de synthèse. L'efficacité et la réactivité de l'entreprise sont donc plus grandes.

• Comment votre société pourrait-elle, le cas échéant, s'inscrire concrètement dans cette démarche ?

Next Agadir est intégrateur de solution de gestion de production et de traçabilité depuis huit ans. Nous avons une réelle expertise nationale et internationale dans ce domaine pour pouvoir accompagner les autorités marocaines et la filière de l'industrie de transformation des produits de la mer dans cette démarche. Nos consultants, nationaux et internationaux, ont accompagnés des structures publiques et privées dans la mise en place d'une démarche de traçabilité aussi bien en Europe qu'au Maghreb et en Afrique subsaharienne. En sus du secteur de la pêche et de l'aquaculture, nous sommes intervenus dans les secteurs viandes, produits laitiers, boissons, volailles... Quant à la solution informatisée pour les secteurs de la pêche, notre progiciel phare est TraceMer, que se décline en quatre versions, comprenant chacune les modules de réception, fabrication, stockage, expédition.

• Devrait-on s'inspirer des recommandations du sous-comité de la FAO sur le commerce de poisson ?

Compte tenu du poids de l'exportation des produits de la mer, il importe que nos professionnels puissent répondre aux normes et aux recommandations internationales, en particulier aux règlements de l'UE, de type CE 852/2004, s'inscrivant dans le cadre

Paquet hygiène : un nouveau dispositif réglementaire européen, qui complète le règlement CE 178/2002.

Cela facilite la démarche de certification de type ISO 22000 et donc leur développement tant au niveau national qu'international.

• Voyez-vous dans la traçabilité des produits de la mer un marché porteur ?

Si, pour les chefs d'entreprise, la mise en place d'un système de traçabilité est simplement vue comme une réponse à des contraintes, on ne peut pas parler de marché porteur. Si, en revanche, les chefs d'entreprises mettent en place une réelle démarche de traçabilité qui intègre l'analyse du processus et les scénarios d'optimisation, il y a une vraie valeur ajoutée pour tous les acteurs.

Notre expérience montre que la démarche qui intègre le conseil et le système informatique apporte des vrais outils à la direction générale et améliore son processus.

En complément à TraceMer, nous avons créé des partenariats avec



Borne de saisie de données d'une usine de congélation de produits de la mer.

d'autres professionnels du secteur. Notamment Autec, le leader européen des systèmes de gestion des criées électroniques, avec lequel Next Agadir répond, conjointement, à des appels d'offres de l'ONP ; et Proges, qui commercialise – par le biais de Bio-Traçabilité, au Maroc – des systèmes de contrôle de températures, interfacés avec nos progiciels.

Propos recueillis par D. C.